MyShareNewsEducation

Le 30 septembre 2026

Édition n° 3
Octobre 2026

« Nouveau : notre site est en ligne »

Une épargne *investie sans attendre*

Chère associée, cher associé,

Depuis le début de l'année, notre collecte a été inventée sans délai et a continué, jour après jour, à la battre. À France chez qui plusieurs en France et en zone euro, pour un montant total d'environ 23 M€. La dernière, réalisée début juillet près de 5 millions d'euros, a été entièrement souscrit à l'enseignement supérieur. Un autre actif de formation est prévue pour le 4ème trimestre.

Le contexte, lui, demeure exigeant. La hausse des taux décidée par la Banque Centrale Européenne en juin pour sa lutte contre les effets inflationnistes. Dans ce contexte, la thématique de l'éducation reçoit sur des besoins de long terme, que nous jugeons moins directement exposés aux cycles économiques que d'autres secteurs.

Etienne VUCER
Président, MyShareCompany



NOUVEAUTÉ

Notre nouveau site *est en ligne*

Entièrement repensé, il vous permet de suivre MyShareEducation de plus près et de découvrir nos immeubles. Votre espace client évolue aussi accessible à la bouton « Mon espace ».

Un nouveau design
Une navigation plus simple, une ergonomie conçue sur mobile.

Un simulateur
Estimez votre remboursement en quelques clics.

Une carte interactive
Retrouvez l'emplacement de votre SCPI et sa valeur patrimoniale.

Je découvre le nouveau site →

Ce qu'il faut *retenir*

3,03 €	**par part - distribution du 3ème trimestre 2026,** soit 9,09 € versés depuis le 1er janvier.
100,00 %	**Part Classique Financier** revues au 30/09/2026 sur les 3 premiers trimestres.
1	**acquisition** réalisée depuis le 30 juin 2026 pour un montant de 1,3 M€.
202,00 €	**Prix de souscription** au 30/09/2026[1].

Source : Société de Gestion. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le capital investi n'est pas garanti.

(1) Prime d'émission incluse.

Vos revenus *du trimestre*

3,03 €

Votre dividende par part versés au titre du 3ème trimestre 2026.

1er trim.	2ème trim.	3ème trim.	
3,03 €	3,03 €	3,03 €	9 versé
Versé le 15 avril	Versé le 15 juillet	Versé le 15 octobre	depuis le début de l'année 2026

Détail du 3ème trimestre 2026, par part

Revenu brut et autres produits financiers	Impôt étranger sur les revenus	Droit produits financiers	Prélèvements sociaux et prélèvement forfaitaire unique
3,03 €	0,12 €	0,00 €	0,00 €

Concrètement *pour 100 parts détenues en pleine jouissance, vous avez perçu 303,00 € au 3ème trimestre 2026, soit 9 756,03 € depuis le 1er janvier.*
Performance Globale Annuelle 2025[2] : 7,00 % – Taux de Distribution 2025[3] : 6,00 %.
Objectif de distribution (non garanti) par 2026 : 12,12 € par part.
** Revenus distribués après impôts, prélèvements sur l'objet de valeurs étrangers et prélèvement sur produits financiers.*

Je consulte mon bordereau de revenus →

Les performances passées ne garantent pas celles des performances futures. L'investissement en SCPI comporte un risque de perte en capital et de liquidité. Le capital investi n'est pas garanti. Durée de placement recommandée : 10 ans.
Les définitions figurent ci-dessous.

(1) Les loyers des immeubles situés à l'étranger font l'objet d'une retenue à la source prélevée par cette SCPI et déclarées des revenus de l'associé. Cette retenue à la source est imputable sur l'impôt dû par l'associé en France. Le taux de cette retenue varie d'un pays à l'autre et peut atteindre 30 %. Les revenus distribués par la SCPI sont présentés nets de cette retenue à la source.
(2) Revenus financiers provenant de la trésorerie de la réserve placée en compte à terme ou des comptes courants des associés, déduction faite des frais de gestion et des prélèvements sociaux et fiscaux. Ce droit est de 0,20 % pour les personnes physiques résidentes fiscales en France et de 15,00 % pour celles qui ne le sont pas (sauf résidents d'un État membre de l'Union européenne, de l'Espace économique européen ou d'un État ayant conclu avec la France une convention fiscale contenant une clause d'échange de renseignements).
(3) Taux de Distribution : correspond, pour le dividende versé au titre d'une année donnée, au rapport entre le dividende de la part versé au titre de l'année N à l'associé de jouissance immédiatement et la valeur de référence (prix de souscription) de la part au début de l'année N. Il constitue un indicateur de la performance financière de la SCPI.

La santé *de votre SCPI*

Les indicateurs clés de votre SCPI au 30/09/2026.

Prix de souscription	202,00 €
Capitalisation	66,16 M€
Collecte brute depuis le 1er janvier 2026	15,52 M€
Nombre d'associés	1 160
Taux d'Occupation Financier[1]	100,00 %
Immeubles / locataires	15 / 17
Durée moyenne résiduelle des baux	6,42 ans
Parts en suspens	0

Source : Société de Gestion, au 30/09/2026.
(1) Taux d'Occupation Financier (TOF) : montant total des loyers et indemnités d'occupation facturés, ainsi que des produits financiers, rapporté au montant total des loyers et indemnités d'occupation qui auraient été facturés si l'ensemble du patrimoine était loué. Il mesure la performance locative de la SCPI.

Nos points d'appui
Un patrimoine intégralement loué, avec des baux de longue durée conclus avec des opérateurs reconnus du secteur de l'enseignement.

Une collecte rapidement investie : 5 immeubles acquis en quatre ans le 1er janvier 2026. Aucun délai entre souscription et acquisition en blanc.

Ce que nous surveillons
La solidité financière de nos locataires. Avant chaque acquisition, nous analysons la situation économique et financière des locataires. Nous assurons ensuite un suivi rigoureux du recouvrement des loyers.

La capacité des immobilier à être atteints. Nous privilégions les actifs polyvalents, susceptibles d'accueillir différents types d'utilisateurs sans nécessiter de travaux lourds. Nous privilégions les immeubles bien agencés, plus faciles à relouer en cas de départ de locataire.

Où va *votre épargne*

« Nous sélectionnons des immeubles d'enseignement présentant un potentiel de réversibilité en cas de départ de locataire. Leur rapidité à se relouer est notre obsession, au-delà du rêve qu'une bon rendement, est en grâce déterminant dans nos décisions d'investissement. »

Lydie HOARAU, Gérant financier

Pourquoi *l'éducation ?*

La demande en formation reste soutenue, même en période de ralentissement économique. En France, l'enseignement supérieur recense 3,05 millions d'étudiants en 2025-2026 (source : Ministère chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche), en hausse régulière sur la décennie.

Fonds de partage : en tant qu'associée de MyShareEducation, vous contribuez indirectement à l'émotion de vouloirs à l'éducation française par MyShareCompany sur ses propres ressources, notamment aux projets de l'association Orchestre à l'École. En savoir plus →



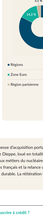
Acquis en juillet 2026 – Établissement d'enseignement supérieur

Pourquoi cet immeuble ? Actif neuf intégrant une forte composante ESG, situé à un emplacement stratégique à proximité de Montpellier, 2ème pôle étudiant de France.

Prix Achat[1] **9,31 M€**
Localisation **De Vinci Higher Education**
Bail ferme **7 ans**

Voir la fiche de l'actif →

(1) Acte en vente (VEFA) : frais frais d'acquisition inclus.



Signature de la promesse : juillet 2026

Pourquoi cet immeuble ? Actif neuf intégrant une forte composante ESG, tout à un locataire en croissance.

Prix Achat[1] **5,9 M€**
Localisation **Action Formation**
Bail ferme **4,5 ans**

(1) Acte en vente (VEFA) : frais frais d'acquisition inclus.

Votre patrimoine aujourd'hui : 15 immeubles, 17 locataires

Répartition par typologie d'actifs au 30/09/2026.



- Établissement d'enseignement supérieur 94,1 %
- Autre école et centre de formation 29,5 %
- Alternatif 6,5 %
- Crèche 6,7 %
- Commerce alternatifs 6,5 %

Répartition par typologie d'actifs au 30/09/2026.



- Régions 84,2 %
- Zone Euro 94,2 %
- Région parisienne 5,5 %

Voir tout le patrimoine →

Et ensuite ? Nous avons signé une promesse d'acquisition portant sur un centre de formation situé près de Dieppe, local en totalité à un opérateur spécialisé dans la formation aux métiers du numérique. La transaction est l'un des principaux besoins nucléaires français et la relance de la filière y rend la demande de formation notable et durable. La réitération de l'acte est prévue en novembre 2026.

Vos questions, *nos réponses*

Puis-je souscrire à crédit ?

Oui, et le simulateur en ligne vous aussi prenez de votre projet. Les crédits d'investissement sont déductibles de vos revenus fonciers. Mais si les revenus distribués diminuent, les échéances de prêt restent dues. Vous devez pouvoir les assumer sur vos autres ressources. Le capital investi n'est pas garanti et l'endettement augmente le risque.

Pourquoi une ligne « impôt étranger » apparaît-elle sur mes revenus ?

Votre SCPI détient des immeubles hors de France. Les loyers de ces immeubles supportent un impôt dans le pays où ils sont situés. Cet impôt est déduit avant votre versement. C'est pourquoi vous ligne distincte apparaît sur votre dividende. C'est déjà réglé payé. Il est neutralisé en France, sert par un crédit d'impôt. Il n'y a donc rien à faire de votre côté, selon la convention fiscale applicable. Le montant exact vous est communiqué chaque année avec votre formulaire fiscal. Conservez-le, il vous sera utile pour votre déclaration de revenus.

Toutes les questions fréquentes →

Nous restons en contact *toute l'année*

Chaque trimestre, vous êtes informé du versement de vos revenus. Deux fois par an, MyShareNews fait le point sur votre SCPI, et le bulletin périodique complète ces rendez-vous.

Fin janvier 2027	Bulletin	Publication du bulletin périodique d'information
Fin janvier 2027	Revenus	Distribution des revenus au titre du 4ème trimestre 2026.
Avril 2027	Fiscalité	Envoi du relevé d'informations fiscales pour les associés imposés sur les revenus (IFU)
Fin avril 2027	Assemblée	Votre prochaine lettre MyShareNews
Mai ou juin 2027	Vie sociale	Convocation et tenue de l'Assemblée Générale

À tout moment : vos bordereaux de revenus, relevés fiscaux et documents de la SCPI sont disponibles dans votre espace client.

Cette lettre vient compléter la bulletin périodique d'information publié en juillet 2026. Vous la retrouvez dans la rubrique Documentation de notre site internet.

Fiche d'identité de la SCPI

Classification	SCPI à capital variable
Date de création	27 septembre 2023
N° visa AMF SCPI	n° 23-09
Date de délivrance	10 octobre 2023
Durée consolidée de conservation des parts de la SCPI	10 ans
Durée de vie de la SCPI	99 années
Capital maximum statutaire	150 000 000 €
Date de jouissance	1er jour du 4ème mois
Fréquence de distribution	trimestrielle
Société de gestion	MyShareCompanyCGP 01900018 du 09/10/2019
Dépositaire	Société Générale Securities Services
Évaluateur immobilier	Cushman & Wakefield
Commissaire aux comptes titulaire	Implid Audit (anciennement AGN Audit Legal)

Avertissements

Cet avis de communication publicitaire ne constituant ni un conseil en investissement ni une recommandation personnalisée. Veuillez vous référer à la note d'information de la SCPI visée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) et disponible sur le site internet de la société de gestion (www.myshareeducation.com) ainsi qu'auprès de votre conseiller habituel. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et que l'investissement en parts de SCPI est à long terme et présente un risque de perte en capital.

Les montants distribués annoncés, ces données dépendent des conditions de location des immeubles et peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse. Le taux de distribution ne constitue pas un engagement de rendement futur (conformément à l'article 422-225 du règlement général de l'AMF).

Les parts de SCPI ne sont pas des produits garantis en capital. Le montant de vos parts de la SCPI dépend de la valeur de marché de son patrimoine immobilier. Il peut donc varier à la hausse comme à la baisse. Il n'est pas garanti que vous récupérerez la totalité du montant initialement investi, même si vous le conservez pendant la durée de placement recommandée.

Les parts de SCPI ne sont pas garanties, leur remboursement n'est pas garanti. Le capital investi n'est pas garanti